

Nettoyant - Dégraissant - Désinfectant alimentaire
Bactéricide, Levuricide, Fongicide, Virucide
Sans Parfum

Efficacité prouvée sur Coronavirus
Réf. 2177



1. PROPRIÉTÉS :

Le produit DETERQUAT DDM SP PAE est un nettoyant aux pouvoirs dégraissant et désinfectant prêt à l'emploi. Formule sans parfum.

Conçu pour le nettoyage et la désinfection en milieu de la cuisine professionnelle (sols, murs, tables, plans de travail, hottes, caissons d'aérations ...). Applicable en secteur médical (hors secteur chirurgical (TP2)).

DETERQUAT DDM SP PAE dissout les graisses et les huiles lourdes. S'utilise pour les sols, faïences, tous supports lavables ayant de la matière grasse ou des taches à éliminer.



BACTÉRICIDE



LEVURICIDE



FONGICIDE



VIRUCIDE

Efficacité	Conditions	Dose	Temps de contact	Température
Bactéricide	saleté	PUR	5 min.	20°C
	saleté médicale			
Levuricide	saleté	PUR	5 min.	
	saleté médicale			
Fongicide	saleté	PUR	15 min.	
	saleté médicale		30 min.	
Virucide	saleté	PUR	15 min.	
	saleté médicale			

Efficace sur Coronavirus.

Détail des souches dans les caractéristiques microbiologiques page suivante.

La formule est autorisée sous BioCID sous le N°79989. DETERQUAT DDM SP PAE est soutenu au niveau du règlement Biocide 528/2012 en TP2 et TP4.

*Faire un test au préalable sur une surface peu visible.

2. MODE D'EMPLOI ET EFFICACITÉ BIOCIDÉ :

Produit prêt à l'emploi, s'utilise pur en pulvérisation sur les supports.

Le rinçage est nécessaire pour le domaine alimentaire, pour toutes les surfaces en contact avec les denrées alimentaires (TP4).

Le rinçage n'est pas nécessaire pour le domaine tertiaire et médical (hors secteur chirurgical (TP2)).



Pulvériser sur les surfaces puis frotter.
Laisser agir 5 minutes. Puis essuyer.



Pulvériser sur les surfaces puis frotter.
Laisser agir 5 minutes. Puis essuyer.



Pulvériser sur les surfaces puis frotter.
Laisser agir 30 minutes. Puis essuyer.



Pulvériser sur les surfaces puis frotter.
Laisser agir 15 minutes. Puis essuyer.

Pour des actions spécifiques et ciblées en fonction de votre secteur et de vos protocoles internes, consulter le tableau détaillé à la page suivante.

3. CARACTÉRISTIQUES MICROBIOLOGIQUES • En saleté générale

- Efficacité bactéricide selon les normes AFNOR NF EN 1276, NF EN 13697 et NF EN 16615 en condition de saleté (albumine bovine à 3 g/L) :

BACTÉRICIDE	
Souches	
	Pendant 5 min à 20°C
	PUR

- Efficacité levuricide selon la norme AFNOR NF EN 1650, NF EN 13697 et NF EN 16615 en condition de saleté (albumine bovine à 3 g/L) :

LEVURICIDE	
Souches	
	Pendant 5 min à 20°C
	PUR

- Efficacité fongicide selon les normes AFNOR NF EN 1650, NF EN 13697 et NF EN 16615 en condition de saleté (albumine bovine à 3 g/L) :

FONGICIDE	
Souches	
	Pendant 15 min à 20°C
	PUR

- Efficacité virucide selon la norme AFNOR NF EN 14476 et NF EN 16777 en condition de saleté (albumine bovine à 3 g/L) :

VIRUCIDE	
Souches	
	Pendant 15 min à 20°C
	PUR

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide fluide limpide incolore
pH :	11 +/- 0,5
Densité :	1 g/cm3 +/- 0,010
Stockage :	Tenir à l'abri de la chaleur, du froid et de l'humidité.
Odeur :	Sans Parfum
Matière active :	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (CAS N° 7173-51-5) à 1,75 g/kg
Type de préparation :	TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. AL : Autres liquides destinés à être utilisés sans dilution
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Consulter la rubrique 15 de la FDS.

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :
- Carton de 12 x 750mL.

6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel
Formule (N°2177) déposée au centre antipoison européen (PCN).
N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ ORFILA : + 33 (0) 1 45 42 59 59.
Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.com
Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.
Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Ringage obligatoire.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 09-07-2024 V1